

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 19 juin 2023

Délibération N°13 du 19 juin 2023

Date de convocation **Etaient présents : (15)**
13.06.23

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Carole Dufils, Philippe Gautrot, Dominique Paul, Serge
Planchon, Adjoint,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha,
Anne-Lise Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Isabelle Poulain, Gérard
Sadé.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

Etaient Excusés : (8)

Christine Delcroix ayant donné délégation à Patrick Jouen, Mickael
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier,
Céline Obin ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha,
Véronique Obin ayant donné délégation à Gérard Sadé, Guy Sénécal
ayany donné délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani ayant donné
délégation à Isabelle Poulain, Arlette Vivef ayant donné délégation à
Michel Ménager.

Secrétaire de séance : Philippe Gautrot

Exploitation et maintenance des installations de génie climatique Autorisation de signature du marché

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
Maryline Fournier, Maire

Expose au Conseil Municipal qu'un appel d'offres a été lancé concernant les prestations
d'exploitation et maintenance des installations de génie climatique (chauffage et production
d'Eau Chaude sanitaire) de type P1-P2-P3 avec intéressement aux économies d'énergie.

La durée du marché est fixée à 8 ans.

La date limite de réception des offres était fixée le 23 mai 2023 à 12H00.

L'unique offre ayant été jugée cohérente et raisonnable en ce qui concerne les prix, la
commission d'appel d'offres réunie le 12 juin 2023 a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise
CRAM pour un montant P1 de 93 882,82 €/an, P2 de 17 848,00 €/an et P3 de 21 998,00 €/an soit
un montant total de 133 728,82 euros Hors Taxes par an.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le marché susvisé.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

